

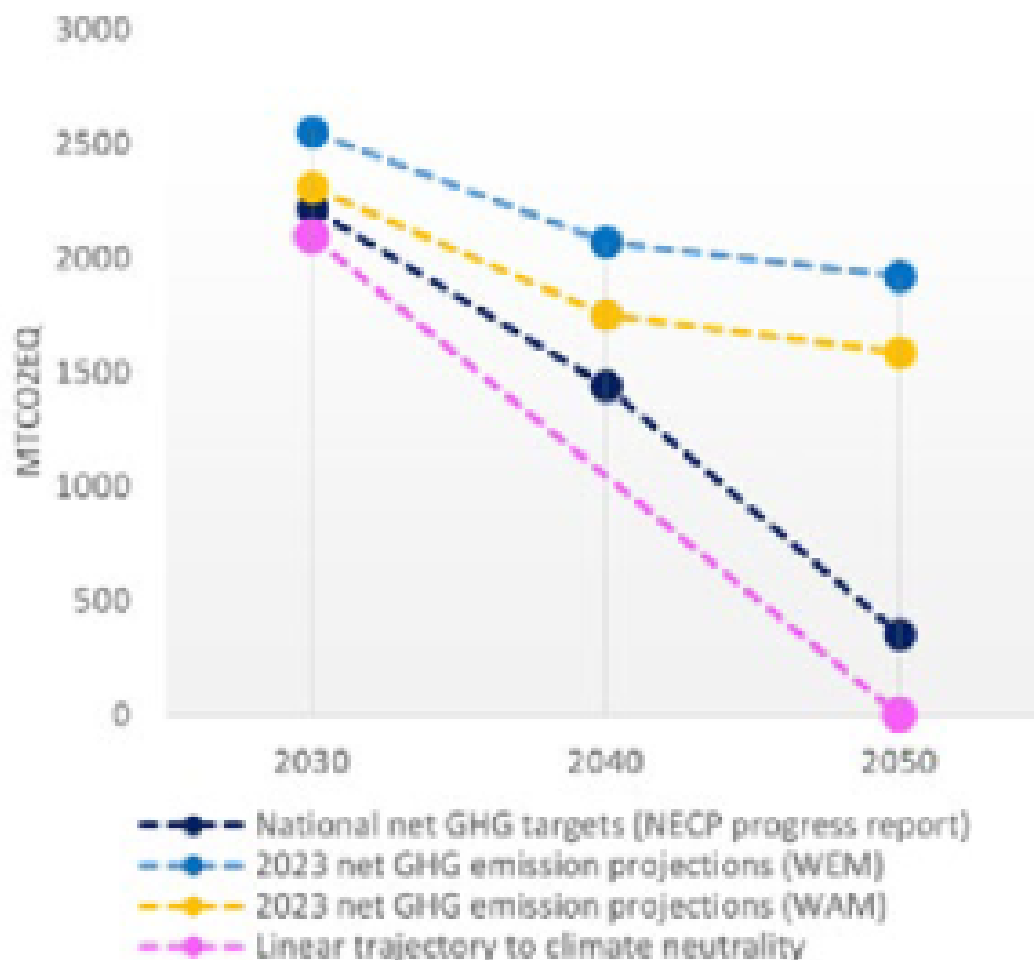
Cibles européennes pour le climat et l'environnement : impacts sur l'agriculture

7 juillet 2025

Le *think tank* Institute for European Environmental Policy (IEEP) a publié, en mai 2025, [un rapport](#) sur les cibles européennes en matière climatique, de protection de la nature et d'eau, et sur leurs implications pour le secteur agricole. Les auteurs ont analysé le degré d'atteinte des objectifs actuels et réalisé des entretiens avec des décideurs européens sur les politiques possibles à venir.

En matière climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) agricoles diminuent (-2 % entre 2005 et 2021), mais pas assez vite pour respecter [l'objectif global](#) de -55 % d'émissions d'ici 2030, même avec l'adoption de politiques supplémentaires (figure). La capacité d'absorption des puits de carbone agricole et forestier décline, et des mesures additionnelles seront nécessaires pour la restaurer. L'adoption d'un nouvel [objectif climatique pour 2040](#) plus contraignant, actuellement en cours de discussion (-90 % d'émissions), ainsi que la mise en œuvre du [Cadre de certification des absorptions de carbone](#) adopté en 2024, pourraient y contribuer. À plus long terme, un [système d'échanges de quotas d'émissions agricoles](#) obligatoire pourrait être instauré.

Projection des émissions nettes de GES européennes



Source : IEEP

Lecture : que ce soit avec les mesures de politiques publiques existantes à l'échelle européenne (courbe bleu ciel), ou avec les mesures supplémentaires qui pourraient être prochainement adoptées (courbe jaune), l'UE ne parviendra pas à respecter l'objectif de neutralité climatique en 2050 (courbe rose). D'après les projections, les émissions agricoles ne diminueront que de 1 % d'ici 2030 avec les mesures existantes, et entre 5 et 8 % avec les mesures supplémentaires, alors que le secteur devrait contribuer à hauteur de -12 % pour atteindre les cibles climatiques d'ici 2030.

En ce qui concerne la préservation de la nature, les habitats protégés, les espèces et la biodiversité liés à l'agriculture sont en net déclin, et en mauvais état de conservation (figure). La [Stratégie biodiversité](#) de 2020 et le [Règlement européen sur la restauration de la nature](#) de 2024 fixent des objectifs pour y remédier, mais leur délai de mise en œuvre est court (d'ici à 2030). Et selon les auteurs, les financements associés nécessiteraient d'être doublés.

État (à gauche) et tendance (à droite) de conservation des habitats naturels agricoles, sur la période 2012-2018

Figure 6.4 Conservation status of agricultural habitats (partially and fully dependent on agricultural management)

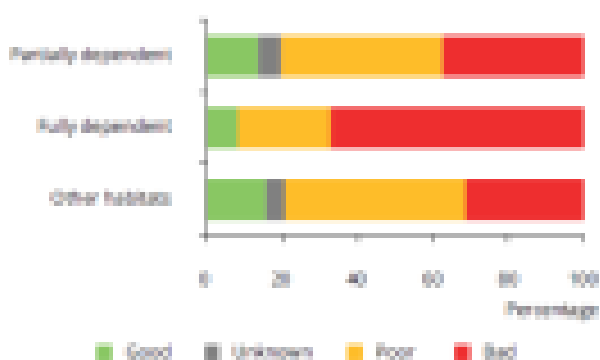
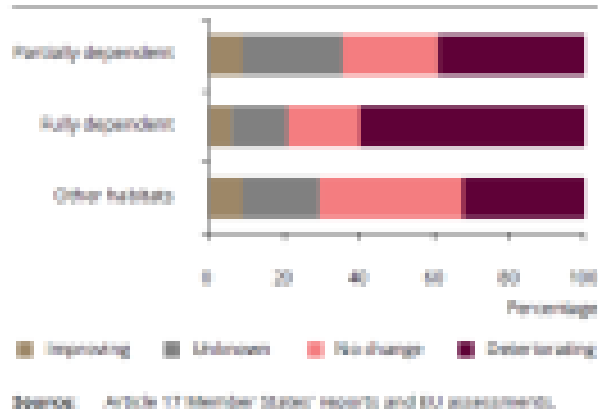


Figure 6.5 Trend in conservation status of agricultural habitats



Source : IEEP

Lecture : les habitats entièrement dépendants de l'agriculture (ex. prairies, zones humides) (histogrammes du milieu), présentent un état de dégradation et une tendance au déclin des espèces et de la biodiversité nettement supérieurs à ceux des habitats partiellement dépendants de l'agriculture (histogrammes en haut) et des autres habitats (histogrammes en bas).

Moins de 37 % des eaux de surface européennes atteignent les objectifs « de bon état » fixés par la [Directive cadre sur l'eau](#), notamment en raison de la pollution due aux engrais et pesticides. Le Pacte vert européen n'est pas contraignant quant à la réduction de leur usage. Cependant, la proposition de [Stratégie de résilience sur l'eau](#) pourrait conduire à renforcer la protection de la ressource en eau.

Les auteurs anticipent une faible ambition de la future Politique agricole commune (PAC), en raison de la simplification des mesures environnementales et de la flexibilité croissante accordée aux États. L'intégration dans les plans stratégiques nationaux d'objectifs quantifiés, relatifs au climat, à la protection de la nature et de l'eau, sera déterminante pour renforcer la contribution de la PAC aux cibles du Pacte vert européen.

Marie Martinez, Centre d'études et de prospective

Source : [Institute for European Environmental Policy](#)